

68720 HOCHSTATT



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE
DU 12 mai 2026**

Sous la présidence de Monsieur Matthieu HECKLEN, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents, le public,
et ouvre la séance à 19 h

Sont présents : Monsieur Matthieu HECKLEN, Maire

MM. et Mmes Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint, Guilaine WEISS, 2^{ème} Adjoint, Stephan TSCHAN, 3^{ème} Adjoint, Jullianne BURTIN, 4^{ème} Adjointe, Alain HANS, Jean-Pierre BADER, Gilles BUIRETTE, Dominique FABBRO, Vincent GUILLEMET, Thomas MEISTER, Gaëlle MAT, Bérinda MARCHAL, Laëtitia SCHMITT, Françoise RITTELMAYER, Franck POUNOT, Danièle BACH.

A donné procuration :

MME Aude SATRE à Jullianne BURTIN

Sont absents excusés :

MM. Frédéric WITTMANN, Franck POUNOT

Le Conseil Municipal désigne un secrétaire de séance : Monsieur Gilles BUIRETTE

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de rajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Point 04 : Bail commercial au 39 Grand'Rue

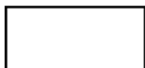
Qui, l'accepte à l'unanimité des membres présents et représentés.

ORDRE DU JOUR

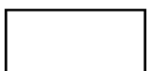
1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026

2. Urbanisme

- Permis de démolir
- Permis de construire
- Déclarations préalables
- Déclarations d'intention d'aliéner



- 3. Travaux d'aménagement de la rue du 2^{ème} Zouaves : choix du maître d'œuvre**
- 4. Bail commercial sis au 39 Grand'Rue**
 - Cession du Fonds de Commerce
 - Conclusion d'un nouveau bail
- 5. Délégations du conseil municipal au maire**
- 6. Adhésion à la Fondation du Patrimoine**
- 7. Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'une liste de contribuables**
- 8. Jury d'assises – Liste préparatoire pour 2027**
- 9. Divers**
 - Remerciements
 - Intervention des Adjointes sur les activités en cours et à venir
 - Prochaines réunions du conseil municipal



1. Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026

N'appelant aucune observation, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la séance du 31 mars 2026.

2. Urbanisme

2.1 Permis de démolir

Une demande de permis de démolir a été déposée par Monsieur Michel FOLTZER domicilié 9, rue de l'Église à DIDENHEIM pour un projet de démolition d'une grange et d'une étable situés 4, rue des Plumes à HOCHSTATT, cadastrés section 01 – N° 297, N° 323 et N° 295.

Un avis favorable a été émis pour cette demande de permis de démolir.

2.2 Permis de construire

Quatre demandes de permis de construire ont été réceptionnées en mairie, à savoir :

- Déposée par le Cabinet JPG BADER Architecture de RIEDISHEIM pour le compte de Monsieur et Madame Gautier WYBRECHT, domiciliés 16, rue Henri Dunant à MULHOUSE (68200), pour la construction d'une maison individuelle sur le terrain situé rue des Cigognes à HOCHSTATT – Lotissement « Le Mondrian » lot 5, cadastré section 02 – N° 264.

Un avis favorable a été émis pour cette demande de permis de construire.

- Déposée par Monsieur Frédéric DIEUDONNE, domicilié 11, rue du Vallons Fleuris à BRUNSTATT-DIDENHEIM, pour la rénovation d'une grange existante par la réfection de la toiture et la démolition partielle des volumes sur le terrain situé 23, rue des Écoles, cadastré section 03 – N° 325.

Un avis favorable a été émis sous condition de rajouter une place de parking.

- Déposée par Monsieur Hakan YILDIZ, domicilié 7 rue du 2^{ème} Zouaves à HOCHSTATT, pour la construction d'une maison jumelée avec garage sur limite séparative sur la parcelle cadastrée section 05 – N° 127, N° 128 et N° 129.

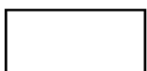
Compte tenu de la complexité du dossier, un avis défavorable a été émis. Toutefois, la décision finale interviendra après examen du dossier par le service instructeur.

- Déposée par Monsieur Alexandre HAHN, domicilié 16, rue du Moulin à HOCHSTATT, pour un projet d'agrandissement d'une maison d'habitation et construction d'une piscine le terrain cadastré section 07 – N° 650.

Un avis défavorable a été émis pour cette demande de permis de construire en premier lieu.

- Pour ce projet, il y a 3 niveaux déclarés ; ce qui n'est pas autorisé dans le PLUi.
- La clôture n'est pas stipulée dans le point 4.2 du Cerfa.
- Le terrain naturel n'est pas conforme par rapport au permis de construire.

À la suite des modifications apportées pour la mise en conformité du projet, le permis de construire, a par la suite été accordé.



2.3 Déclarations préalables de travaux

Six déclarations préalables de travaux ont été réceptionnées en mairie, à savoir :

- Déposée par Monsieur Anas KABEL domicilié 19, rue des Côteaux à HOCHSTATT, pour la construction d'une pièce supplémentaire de 25 m² sur une terrasse existante avec toiture-terrasse sur la parcelle section 07 – N° 699 et N° 382
- Déposée par Monsieur Gilles BUIRETTE domicilié 10, rue du Clos Saint Pierre à HOCHSTATT, pour le remplacement d'une clôture en bois par une clôture en matériaux composites sur le terrain situé section 05 – Parcelle N° 480.
- Déposée par FRANCE HABITAT ENERGIE à LA GARENNE-COLOMBES pour le compte de Madame Caroline DIAS domicilié 10, rue Soland à HOCHSTATT, pour l'installation de 10 panneaux photovoltaïques en surimposition sur la toiture de la maison d'habitation cadastrée section 01 – N° 85 et N° 86.
- Déposée par Madame Vanessa CLAUDEL domiciliée 13, Grand'Rue à HOCHSTATT, pour la réfection de la toiture de la maison d'habitation située section 03 – N° 243.
- Déposée par la SCI Les Bebou's, représentée par Madame Céline LANG, domiciliée 1, rue du Vignoble à FROENINGEN, pour la création de deux lots destinés à la construction à usage d'habitation sur le terrain sis rue des Vergers, cadastré – Section 01 – N° 307.

Un avis favorable a été émis pour ces demandes de déclaration préalable de travaux.

- Déposée par Monsieur Hamza GALFOUT domicilié 19, Grand'Rue à HOCHSTATT, pour la construction d'un abri de 19 m² attenant à la maison comprenant un garage à deux roues de 7 m² et un local de rangement de 12 m² sur le terrain cadastré section 03 – N° 320 et N° 323.

Un avis défavorable a été émis pour cette déclaration préalable de travaux.

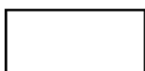
- Les plans ne reflètent pas la réalité observée sur le terrain où des constructions non conformes ont été constatées.
Un contrôle est prévu le 28 avril avec Monsieur Francis HELBLING concernant ce sujet.

2.4 Déclarations d'intention d'aliéner

La mairie a été destinataire de trois déclarations d'intention d'aliéner :

- Pour le bien situé 17, Grand'Rue, cadastré section 03 – N° 66 et N° 322/67 (Maison d'habitation), propriété de Monsieur et Madame Fabrice OUDIN.
- Pour le bien situé 17, Grand'Rue, cadastré section 03 – N° 69 (Grange), propriété de Monsieur et Madame Fabrice OUDIN.
- Pour le bien situé 3a, route de Froeningue, cadastré section 19 – N° 603/25 et N° 605/24, propriété des consorts SCHYRR.

La commune n'utilise pas de son droit de préemption pour ces opérations.



3. Travaux d'aménagement de la rue du 2^{ème} Zouaves : choix du maître d'œuvre

Les travaux d'aménagement de la rue du 2^{ème} Zouaves sont inscrits dans le budget primitif 2026 ; lors de la commission « travaux » qui s'est tenue le 4 mai dernier, Monsieur Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint a présenté les 3 offres financières réceptionnées, à savoir :

- IMAJ : 9 750 €HT (soit 11 700 €TTC)
- BEREST ingénierie : 16 412,50 €HT (soit 19 695 €TTC)
- COCYCLIQUE : 10 200 €HT (soit 12 240 €TTC).

Les travaux consisteront à :

- L'aménagement de la voirie,
- La gestion des eaux pluviales,
- La création d'une voie piétonne et mobilités douces sécurisées,
- La création de places de stationnement,
- L'enfouissement des réseaux de télécommunication et de l'éclairage public,
- La compétence eaux usées relevant de la Communauté de Communes Sundgau, une consultation des services sera engagée.

Les trois bureaux d'études ont été rencontrés in situ pour apprécier la qualité et la performance des aménagements envisagés.

Bien qu'elle ne soit pas financièrement la plus avantageuse, Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de retenir la proposition de COCYCLIQUE, pour un montant de 10 200 €HT (soit 12 240 €TTC).

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✚ Décide de retenir la proposition de COCYCLIQUE pour un montant de 10 200 €HT (soit 12 240 €TTC),
- ✚ Précise que les crédits nécessaires sont prévus dans le budget primitif 2026 - opération 016 – voirie et réseaux, en section d'investissement,
- ✚ Habilité Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

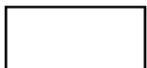
4. Bail commercial sis au 39 Grand'Rue

4.1 Cession du Fonds de Commerce

Monsieur le Maire rappelle que la Société CHIARA GIANNI, locataire du fonds de commerce sis 39 Grand'Rue, a été placée en liquidation judiciaire par jugement du Tribunal Judiciaire de Mulhouse.

A l'issue de cette procédure, le fonds de commerce fait l'objet d'une cession au profit de la société dénommée SLD RESTAURATION.

En application de l'article 11 – cession – sous-location du contrat de bail commercial signé le 10 août 2019, Monsieur le Maire est appelé à signer l'acte authentique en sa qualité de bailleur devant Maître Olivier CHOLLEY, Notaire à WITTELSHEIM.



Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents et représentés,

Le Conseil Municipal,

- ✚ Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de cession du fonds de commerce, par la Société CHIARA GIANNI au profit de SLD RESTAURATION,
- ✚ Habilité Monsieur le Maire à exécuter toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

4.2 Conclusion d'un nouveau bail

Compte tenu de l'exposé qui précède, il convient de conclure un bail commercial avec la société SLD RESTAURATION selon les conditions suivantes :

- ✚ Bail commercial de 9 ans avec une date effective à la date de cession du fonds de commerce,
- ✚ Loyer annuel : 13 197, 24€HT (soit 15 836, 69€TTC), payable mensuellement et révisable chaque année en fonction du coût de la construction publié par l'INSEE à la date du 10 août,
- ✚ Provisions sur charge d'un montant de 150 €TTC par mois,
- ✚ Dépôt de garantie de 3 mois de loyer HT représentant la somme de 3 299, 31 €.

Entendu l'exposé ci-dessus,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité des membres présents et représentés,

- ✚ Accepte la conclusion d'un bail commercial avec la Société SLD RESTAURATION selon les conditions énumérées ci-dessus,
- ✚ Donne mandat à Monsieur le Maire pour signer le bail commercial s'y afférant ainsi que toutes les pièces administratives et financières relatives à cette décision.

5. Délégations du conseil municipal au Maire

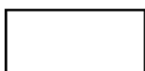
En application du code général des collectivités territoriales et notamment de son article L.2122-23, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les prestations suivantes ont fait l'objet d'une commande.

5.1 Achat pour les écoles

- ⇒ 30 écrans, 3 ordinateurs portables et une lampe de projecteur ont été commandés auprès de la société INMAC WSTORE pour un montant de 4 719, 20 €HT (soit 5 663, 04 €TTC).
- ⇒ 1 meuble de change pour l'école maternelle a été commandé auprès de la société WESCO pour un montant de 369 €HT (soit 459, 22 €TTC).
- ⇒ L'offre de la société BBS pour le remplacement du mobilier dans une classe a été validée pour un montant de 7 612, 15 €HT (soit 9 304, 36 €TTC).

5.2 Travaux de voirie

Des travaux complémentaires ont été commandés auprès de l'entreprise ROGER MARTIN, titulaire du marché de voirie dans la rue des Vosges :



- Aménagement du chemin débouchant sur la rue des Vosges (12 102, 50 €HT, soit 14 523 €TTC),
- Aménagements dans la rue des Petits Champs pour améliorer l'évacuation des eaux pluviales (3 655 €HT, soit 4 386 €TTC).
Ces dépenses relèvent de l'investissement.
- Reprise d'un flash au droit du n°16 rue Antoine Stoffel (1 627, 50 €HT, soit 1 953 €TTC),
- Réfection de l'enrobé dans la rue des Faisans (1 471, 25 €HT, soit 1 765, 50 €TTC).
Ces dépenses relèvent du fonctionnement.

5.3 Local commercial 39 Grand'Rue

Les offres financières ci-dessous ont été validée :

- Mise en place d'une porte WC PMR (La Petite Cognée) pour un montant de 830 € HT (soit 996 €TTC)
 - Aménagement d'un WC PMR (SCHINDLER TECHNIQUES) pour un montant de 12 103, 63 €HT (soit 14 524, 36 €TTC)
 - Travaux de mise en conformité électriques (Electro Tec) pour un montant de 4 906 €HT (soit 5 887, 20 €TTC)
Soit un total de 17 839, 63 €HT (représentant un montant de 21 407, 56 €TTC) en dépenses d'investissement.
 - Remplacement de 2 portes métalliques, remplacement d'une vitre (LINGELSER) pour un montant de 4 995 €HT (soit 5 994 €TTC)
 - Changement de sens de la porte cintrée d'accès à la cave du restaurant (LINGELSER) pour un montant de 635 €HT (soit 762 €TTC).
Soit un total de 5 630 €HT (représentant un montant de 6 756 €TTC) en dépenses de fonctionnement.
- Monsieur le Maire rappelle que des factures d'un montant total de 9 822, 98 €TTC ont déjà fait l'objet de paiement sur cette exercice (remplacement des 2 portes d'accès à la cave, reproduction de clés, vérification des installations électriques).

6. Adhésion à la Fondation du Patrimoine

La Fondation du Patrimoine agit en faveur du patrimoine et notamment en apportant son aide aux communes dans les projets de restauration du patrimoine.

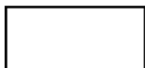
Monsieur le Maire propose de renouveler le soutien à cette fondation. Le montant annuel de l'adhésion s'élève à 200 €.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✚ de renouveler l'adhésion à la Fondation du Patrimoine pour 2026,
- ✚ donne son accord au versement de 200 € au titre de cette adhésion.



7. Commission Communale des Impôts Directs – Proposition d'une liste de contribuables

Le conseil municipal, sur demande des services fiscaux, propose la liste des contribuables ci-après pour la détermination des commissaires siégeant à la commission locale des impôts locaux, à savoir :

Commissaires titulaires :

- Monsieur Michel WILLEMANN
- Madame Raymonde ARMBRUSTER
- Monsieur Pierre CALDART
- Madame Brigitte CIAVARELLA
- Monsieur Michel HARNIST
- Madame Odile CAMUS
- Monsieur Daniel DIETRICH
- Madame Christine MEYER
- Monsieur Bertrand TAULIAUT
- Madame Josiane AFFHOLDER
- Monsieur Jean-Marie FRAN CZAK
- Monsieur Lucien VEYNE
- Monsieur Antoine BACH
- Madame Séverine MOURARET
- Monsieur Jacques EICHINGER
- Monsieur Bernard RENG ER – (FROENINGEN)

Commissaires suppléants :

- Monsieur Guy LOCHER
- Madame Huguette REINAUER
- Monsieur Philippe MALASSINE
- Madame Véronique MULLER
- Monsieur Norbert HIPPER
- Monsieur Sébastien BARTH
- Monsieur René LENGERT
- Monsieur Daniel WOLFARTH
- Madame Nicole LINDAUER
- Monsieur Thierry HAENLIN
- Monsieur Joël WELTER
- Madame Nathalie HALM
- Monsieur Hubert WILLIG
- Monsieur Francis GOEPPER
- Monsieur Jean-Claude KLEIN – (FLAXLANDEN)
- Monsieur Franck SCHMERBER – (FROENINGEN)

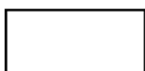
8. Jury d'assises – Liste préparatoire pour 2027

En vue de dresser la liste préparatoire communale de la liste annuelle des jurés de la Cour d'Assises, il appartient à la commune de procéder publiquement à un tirage au sort à partir de la liste électorale, d'un nombre de noms triple de celui fixé par Arrêté Préfectoral.

Le nombre de jurés pour HOCHSTATT étant défini à 2, il y a lieu de tirer 6 noms au sort.

⇒ pour le bureau N°1

N° électeur	NOM	Prénoms	Adresse
710	ROMERO	Julien Nicolas	19A rue des Plumes
424	KAUFFHOLZ	Lucas Etienne	63B Grand'Rue
981	ZINK	Emilie Thanh My	11 rue des Plumes



⇒ pour le bureau N°2

N° électeur	NOM	Prénoms	Adresse
317	HABY	Cynthia Josette Juliette	11 rue des Centaurées
234	FIGENWALD (BILGER)	Cathy Marie Liliane	27 rue des Cigognes
201	DUCHENE	Jean-Claude	15 rue du Bourg

9. Divers :

9.1 Remerciements

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des remerciements parvenus de :

- ⇒ Madame Rose-Marie FILLINGER (85 ans)
- ⇒ Monsieur Raymond DOUTEAU (85 ans)
- ⇒ Madame Pierrette RICHART (80 ans)
- ⇒ Monsieur Daniel HECKLEN (80 ans)
- ⇒ Monsieur Daniel KANMACHER (80 ans)
pour l'attention apportée à l'occasion de leur anniversaire.
- ⇒ Monsieur et Madame Bernard BITTIGHOFFER
pour le panier garni déposé à l'occasion de leur anniversaire de mariage.
- ⇒ Madame HIRTH, Directrice de l'école maternelle pour le financement du déplacement en bus, à l'occasion de leur sortie en Allemagne.
- ⇒ Monsieur René LENGERT, responsable de la section Échecs à l'ASCL, pour le soutien de la municipalité à l'occasion du 23^{ème} tournoi Blitz « René GUERRE » (remise de bons d'achat et la mise à disposition d'une salle).

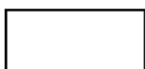
9.2 Interventions des Adjointes sur les activités en cours et à venir

9.2.1 Intervention de Monsieur Mathieu HARTMANN, 1^{er} Adjoint

⇒ Les travaux d'enrobé restant dans la rue des Vosges seront effectués après la dépose de l'ensemble des poteaux.

9.2.2 Intervention Madame Guilaine WEISS, 2^{ème} Adjointe

⇒ Madame WEISS dresse les effectifs prévisionnels pour la rentrée scolaire 2026/2027 (69 enfants en maternelle, 104 en élémentaire et 12 en ULIS).



⇒ La commune a accueilli le Bureau Mobile de la Jeunesse ce jour (BMJ). Il s'agit d'un dispositif déployé par la Mission Locale Saint-Louis Altkirch, destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Le MMJ propose un accompagnement gratuit sur l'emploi, la formation, l'orientation et les questions de vie quotidienne.

⇒ 64 participants se sont inscrits aux ateliers destinés aux seniors. Une réflexion est en cours pour préparer le programme de l'année prochaine.

9.2.3 Intervention de Monsieur Stephan TSCHAN, 3^{ème} Adjoint

⇒ Les travaux de curage des tabourets-siphons sont programmés pour fin mai.

⇒ Une désherbeuse mécanique sera acquise pour le service technique.

9.2.4 Intervention de Madame Jullianne BURTIN, 4^{ème} Adjointe

⇒ La commission communication s'est réunie fin avril pour établir un état des lieux des pratiques actuelles et définir des pistes d'amélioration.

⇒ Les Feuilletts sont en cours de rédaction.

18.3 Prochaines réunions du conseil municipal :

- Mercredi 13 mai 2026 : Réunion de préparation de la Journée Citoyenne
- Samedi 30 mai 2026 : Journée Citoyenne
- **Vendredi 05 juin 2026** : Conseil Municipal (élections des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs)
- Mardi 07 juillet 2026 : Conseil Municipal
- Lundi 14 septembre 2026 : Conseil Municipal
- Mardi 03 novembre 2026 : Conseil Municipal
- Mardi 08 décembre 2026 : Conseil Municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 21.

Le Maire,
Matthieu HECKLEN

Le secrétaire
Gilles BUIRETTE

